



# AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°91 - FÉVRIER-MARS 2022

## ERRATUM

Une faute de frappe s'est glissée dans notre n° précédent du mois de janvier. Il y a bien 389 000 exploitations agricoles en France (non pas 38 900).

À retrouver dans notre prochain journal du mois d'avril : un panorama de l'agriculture puydomoise suite aux résultats du Recensement agricole 2020.

## N° SPÉCIAL TERRITOIRES

Comme l'an passé, nous renouvelons notre édition spéciale Territoires.

Aussi, vous recevez pour ce mois de mars, la lettre de votre territoire, construite avec les équipes de votre antenne décentralisée, près de chez vous.

## COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Au printemps, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et ses partenaires reconduisent la collecte gratuite des films usagés.

Toutes les dates et les adresses des points de collecte près de chez vous sont précisées en page 4 de la lettre de votre territoire jointe à ce numéro.

Nous vous rappelons que les big-bag et bidons phytos ne sont pas acceptés.

Pensez à séparer vos types de déchets après les avoir secoués. Les ficelles sont à stocker à part des filets dans des saches transparentes. Merci de respecter strictement les consignes. Chaque lot sera contrôlé. Les déchets trop souillés ou en mélange seront refusés.

**CONSULTEZ LES CONSIGNES SUR NOTRE SITE INTERNET.**

**Films plastiques d'élevage**  
Ensilage    Enrubannage

**Ficelles Filets plastiques balles rondes**  
Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture    Conditionnement balles rondes

balayés et secs, pliés et roulés    secoués, pliés et roulés

propres    secoués

ficelés en sac ou en boule    en sac    en sac

\* apporteurs, collecteurs : inscrivez votre nom et votre adresse sur le sac de collecte.



## CONTRACTUALISATION OBLIGATOIRE LOI EGALIM 2

La contractualisation écrite est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 en races à viande pour les Jeunes Bovins, Génisses, Vaches, et tous les bovins sous Signe Officiel de Qualité, mais aussi pour les porcs castrés, le lait de chèvre et le lait de vache.

Un contrat pluriannuel obligatoirement écrit devra donc être rédigé entre le producteur et le premier acheteur (transformateurs, distribution, restaurateurs...).

Ces contrats devront avoir une durée

minimum de trois ans et définir des modalités de détermination ou de révision automatique du prix prenant en compte trois catégories d'indicateurs :

- indicateurs de coûts de production en agriculture.
- indicateurs reflétant le prix des produits agricoles sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur.
- indicateurs liés aux caractéristiques des produits.



## FORMATION 2-EN-1 : PAC 2023-2027 ET CONTRACTUALISATION OBLIGATOIRE (EGALIM2)

En mars, la Chambre d'agriculture vous propose une formation d'une journée, pour vous accompagner dans la prise en main de ces 2 enjeux importants pour l'avenir de votre exploitation.

Retrouvez toutes les dates en page 4 de ce journal et rapprochez-vous de votre territoire pour vous inscrire. D'autres sessions peuvent s'organiser en fonction de vos besoins.

## CHIFFRES CLÉS L'INSTALLATION DANS LE PUY-DE-DÔME

Moyennes de 2016 à 2020, hors transfert entre époux de + de 40 ans

**180**  
installations  
par an en  
moyenne

**68%**  
de taux de  
remplacement

Près de 7 installations  
pour 10 départs

**83%**

de taux de maintien

+ de 8 agriculteurs sur 10 sont toujours  
en activité 6 ans après leur installation

**75%**  
s'installent en élevage

**25%**  
en végétal

**1/2**  
s'installe  
en société

**37%**  
sont des  
femmes

**48%**  
s'installent  
avec la DJA  
(Dotation Jeune  
Agriculteur)

**76%**  
ont moins  
de 40 ans

**ZOOM**  
SUR LES  
INSTALLATIONS  
AIDÉES DJA  
EN 2021

**66**  
installations  
DJA en 2021

Leur âge moyen :  
**29 ANS**

**44%**  
sous signe  
de qualité

**1/2**  
sont des  
femmes

**23%**  
s'installent  
en bio

**51%**  
s'installent hors  
cadre familial

**42%**  
ont un atelier en  
circuits courts

**71%**  
s'installent  
en société

**25%**  
ont une activité de  
transformation

**25%**  
hors bovins, ovins  
ou grandes cultures

## INSTALLATION EN AGRICULTURE TÉMOIGNAGES



Seule structure labellisée dans le département pour vous accompagner dans votre parcours, l'installation reste la priorité de la Chambre d'agriculture. Notre rôle est d'accompagner les candidats, quels que soient leur profil et leur projet, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non, en reconversion professionnelle ou directement sortis de

l'école... et cela implique nécessairement d'adapter notre accompagnement. À partir de 2022, nous proposons un nouveau modèle de stage 21h avec pour seule priorité de vous préparer au mieux à l'installation. Souvent quand on est dans le projet, l'objectif c'est de le réaliser mais c'est important de prendre un peu de recul et d'oser se remettre en questions car entre l'idée de départ que l'on en a et le projet qui va aboutir il y a des fois quelques évolutions à faire, des choix à raisonner et les conseillers Chambres sont là pour vous accompagner, sans jugement, pour vous permettre de vivre de votre métier.

**Baptiste ARNAUD**

Vice-président de la Chambre, responsable installation transmission

### Céline MADEYRE GAEC DES BEAUCERONS

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Céline a rejoint l'exploitation laitière de son mari Marc-Antoine, déjà installé avec sa sœur Berengère, au sein du GAEC des Beaucerons, à Bertignat.**

Depuis 12 ans, Céline exerçait la fonction d'aide-soignante en maison de retraite. Ses parents étaient agriculteurs, mais elle ne ressentait pas l'envie de s'installer sur l'exploitation familiale. Son mari, lui, recherchait un repreneur car ses parents partaient à la retraite. De son côté, Céline, en avait marre de son travail. Elle a alors décidé de sauter le pas, et de devenir la nouvelle associée du GAEC.

Elle est d'abord allée à la Chambre d'agriculture pour se renseigner puis elle a commencé par suivre une formation BPREA à Marmilhat. «J'appréhendais beaucoup cette étape, de reprendre l'école, avec les enfants à gérer, ça s'annonçait être un véritable défi. Et finalement, tout s'est bien passé et je ne regrette pas une seconde de l'avoir fait : les cours de gestion, de comptabilité, les stages, j'ai appris beaucoup de choses. Des choses qui me servent au quotidien aujourd'hui. J'ai ensuite suivi d'autres formations (associés, circuits courts, fabrication de glaces, etc.). La Chambre m'a proposé un accompagnement sur-mesure, complet et bien réalisé ».



De gauche à droite :  
Marc-Antoine, Céline et Bérengère.

Céline a été accompagnée par Agnès PERIGNON, conseillère d'entreprise à Ambert.

L'idée de la transformation du lait en glace, c'est la sienne. Au début elle n'avait pas vraiment pensé à un projet de diversification. L'exploitation a 130 vaches laitières, 230 hectares de terrain, pour 1 millions de litres produits, alors, comme en atteste Marc-Antoine, «le travail ce n'est pas ce qui manque». Mais l'envie de nouveauté l'a piquée. Pendant son BPREA elle devait travailler sur un projet diversification, c'est alors que l'idée de la glace est venue. Ce projet a été bien accueilli par les deux autres associés.

La glace présente l'avantage de pouvoir se conserver, et d'être donc une production flexible. Chaque associé a ainsi son domaine de prédilection : Céline, les glaces, Bérengère les vaches, et Marc-Antoine les cultures. **Une répartition du travail et des responsabilités importantes pour une bonne entente entre associés.**

## Noémie et David TISSIER GAEC DES CAMPANULES À PICHERANDE

**Noémie et David se sont installés en mars 2021 en reprenant une exploitation de 35 vaches laitières en zone AOP St-Nectaire avec transformation fermière.**

Fille d'infirmière et de cadre chez Michelin, rien ne prédestinait Noémie à devenir agricultrice. Et pourtant.. Passionnée par l'agriculture depuis toute petite, elle s'est installée une première fois il y a 10 ans mais cela n'a pas fonctionné et elle a quitté le GAEC.

**Elle n'a pas abandonné son projet pour autant et a même transmis sa passion à son conjoint, David,** qui était salarié dans la mécanique automobile depuis 20 ans. C'est donc ensemble, qu'ils ont construit leur projet d'installation avec une idée bien précise : s'installer en AOP St-Nectaire et faire de la transformation.

Accompagnés par Olivier ROQUEFEUIL, conseiller d'entreprise sur l'antenne de Besse, ils ont cherché une exploitation à reprendre sur

la zone, grâce notamment au Répertoire Départ Installation (RDI). En parallèle, David a réalisé une formation pour avoir un diplôme agricole et bénéficier de la DJA.

Il a ensuite effectué **un stage test de 8 mois** au sein de l'exploitation à reprendre «*cela permet de découvrir la structure de fond en comble et de bénéficier de l'expérience du cédant mais aussi d'apprivoiser les animaux. C'est un gros point fort.*»

Pourtant, la construction de ce projet n'a pas été de tout repos entre le dossier de financement, la demande de permis de construire et les travaux de mise aux normes du laboratoire de transformation. «*On a fait un plan d'entreprise avec notre conseiller Chambre. Il nous a énormément aidés*



David et Noémie ont partagé leur expérience lors de la conférence installation-transmission organisée par les Chambres d'agriculture au Sommet de l'élevage

*car quand on a personne derrière et que nos 2 mains pour travailler, on ne sait pas trop par où commencer. Une installation c'est beaucoup d'administratif, c'est lourd, cela a duré à peu près 1 an mais on a rien lâché.»*

Et quand on leur demande ce qui les a fait tenir, c'est unanimement qu'ils répondent «*le cadre de vie et l'envie d'être son propre patron. Et puis on voulait faire du Saint-Nectaire parce qu'on a un produit de terroir et de qualité, avec une belle AOP et ça il faut le conserver.*»



## Manon ROCHE À AUBIAT

Après des études agricoles et quelques années de salariat, Manon a décidé de s'installer pour avoir sa propre entreprise. Mais comme son projet n'était pas arrêté, notamment sur le choix de la production, elle a commencé par faire de nombreux stages au sein de différentes exploitations avant de se décider pour un **élevage caprins avec transformation fromagère et vente directe.**

Elle a d'abord commencé quelques années en tant que cotisante solidaire pour se tester, avant de s'installer officiellement début 2020 avec la DJA. Elle a été accompagnée par Cécile MEALLET, conseillère d'entreprise en Limagne avec qui elle a construit son plan d'entreprise puis son dossier de demande de subventions pour toucher les aides bâtiments.

«*Pour m'installer j'ai acheté une parcelle à mon mari, qui est lui-même agriculteur en céréales et cultures spécialisées, sur laquelle j'ai fait construire ma chèvrerie ainsi qu'une nouvelle fromagerie. Avant je travaillais dans d'anciens bâtiments.*»

Sur l'exploitation, Manon fait donc tout de A à Z, de la traite à la commercialisation. Elle vend ses fromages à la ferme 2 jours par semaine et surtout sur les marchés.

**Une charge de travail qu'elle avait largement sous-estimée.**

«*Au départ je voulais vendre au maximum en direct et j'envisageais*

*également d'organiser des visites, de développer des ateliers avec les scolaires... Mais aujourd'hui, avec une vie de famille qui s'est construite entre temps, j'ai un peu fait évoluer mon projet. La vente directe c'est énormément de temps. Tant que je n'avais pas d'enfant je ne m'en rendais pas forcément compte... C'est peut-être le point dont on est le moins conscient avant de s'installer.»*

Aujourd'hui, Manon emploie une salariée 400 heures par an et a pour objectif de développer davantage la vente aux intermédiaires pour se dégager du temps.

Et même si elle est bien occupée, Manon continue régulièrement de se former, convaincue que c'est la clé pour arriver à gérer toutes les facettes du métier.

«*On est un bon groupe d'éleveurs caprins et on se retrouve régulièrement sur des formations, il y a tellement de choses à apprendre. C'est super intéressant, précis et technique.»*

## VOS INTERLOCUTEURS INSTALLATION TRANSMISSION

Équipe des conseillers d'entreprise : 04 73 44 45 55 - [conseilentreprise@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:conseilentreprise@puy-de-dome.chambagri.fr)

Équipe des conseillers transmission/cessation : 04 73 44 45 98 - [transmission@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:transmission@puy-de-dome.chambagri.fr)



Retrouvez toute l'offre de formation 2021/2022 sur notre site Internet.



## CHAMBRE D'AGRICULTURE PUY-DE-DÔME

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
**T. 04 73 44 45 46**  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi :  
8h30-12h30 / 13h30-17h

### Artense Cézallier-Sancy

2 route des Fraux  
63610 Besse  
T. 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

### Combrailles

1 rue du Gnral Desaix  
63390 St-Gervais  
T. 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dômes Hautes Combrailles

33, ancienne RN 89  
63210 Rochefort-Mgne  
T. 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagne nord

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
T. 04 73 44 45 69  
ln@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagne sud

**Permanence au Breuil/Couze tous les jeudis.**  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil/Couze  
T. 04 73 71 62 15  
ls@puy-de-dome.chambagri.fr

### Livradois-Forez

19 av. de Lyon 63600 Ambert  
T. 04 73 82 09 74  
lf@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dore Bois Noirs

**Permanence à Thiers tous les lundis.**  
Baruptel - La Croix blanche  
63300 Thiers  
T. 04 73 80 10 06  
dbn@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Baptiste ARNAUD / Comité de rédaction : B. ARNAUD, S. BIONNIER, C. DALDIN, A. DELAIRE, M. VAN SIMMERTIER / C. TOROSSIAN

Conception : Chambre d'agriculture 63 - Février 2022  
Photos © CA63 - Flaticon - Canva - Freepik  
Impression : Imprimerie Porcu - Coumon (63) Papier issu des forêts gérées durablement  
ISSN : 2680-0950

## CIRCUITS COURTS - TRANSFO - AGROTOURISME

**Je me forme à la biosécurité en élevage de volailles** (1 jour)  
> Le 10 mars à Aubière

**Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation de produits carnés et oeufs avec CEO** (2 jours)  
> Les 29 mars et 06 avril à Aubière

**J'aménage le parcours arboré et herbacé de mes volailles élevées en plein air** (2 jours)  
> Les 05 et 12 avril à Aubière

**Je définis la conception de mon atelier de transformation carné** (2 jours)  
> Les 21 avril et 05 mai à Aubière

Inscription au 04 73 44 45 52

## CULTURES AGRONOMIE

**Je renouvelle mon Certiphyto** (1 jour)  
> Plusieurs sessions  
Inscription auprès de votre territoire

**Je démarre une nouvelle campagne avec Mes Parcelles** (1 jour)  
> Plusieurs sessions de janvier à mars  
Inscription auprès de votre territoire

**Je pilote mon exploitation avec Mes Parcelles** (2 jours)  
Les 18 mars et 05 avril à St-Gervais  
Inscription au 04 73 85 82 43

**J'introduis le biocontrôle dans la conduite de mes cultures** (2 jours)  
> Le 08 mars à Aubière  
Inscription au 04 73 44 45 69

**Je réalise mon diagnostic HVE pour la certification** (1 jour)  
Le 31 mars à Aubière 04 73 44 45 69

**J'apprends à reconnaître les adventices dans mes parcelles pour mieux les contrôler** (1 jour), 2 sessions :  
• En Limagne le 26 avril 2022  
Inscription au 04 73 44 45 69  
• En Combrailles 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril 2022  
Inscription au 04 73 85 82 43

## GESTION DE L'ENTREPRISE

**J'entretiens et je répare mon tracteur** (2 jours) > Les 23 et 25 mars à Lempdes  
Inscription au 04 73 44 45 95

## SUITE GESTION DE L'ENTREPRISE

**Nouveau ! PAC 2023-2027 et contractualisation obligatoire (Loi Egalim2): j'anticipe les opportunités pour mon exploitation** (1 jour)

Plusieurs sessions organisées :

- Le 10 mars au Breuil-sur-Couze
- Le 15 mars à Pionsat
- Le 17 mars à Ambert
- Le 24 mars à Menat
- Le 22 mars à Courpière
- Le 23 mars à Besse
- Le 29 mars en Limagne nord (uniquement sur la partie PAC).
- Le 30 mars à Giat

Formation prise en charge par la Chambre d'agriculture - Inscrivez-vous auprès de votre territoire

## ÉLEVAGE

**Mon système fourrager : je gère quantité et qualité face aux aléas climatiques** (2 jours) > Le 11 mars, et les 26 avril et 1<sup>er</sup> sept (1/2 journée) à Ambert

**Je pilote mon exploitation viande pour gagner en efficacité** (2 jours) > Les 11 et 29 mars à Olliegues

**Je me perfectionne aux pratiques manuelles traditionnelles en élevage bovins** (1 jour)  
Le 14 mars à St-Maurice-près-Pionsat

**Je dresse mon chien de troupeau** (2 jours)  
• Les 15 mars et 12 avril à Brousse  
• Les 17 mars et 14 avril en Combrailles

**Je m'initie à l'utilisation du PH3 "gazage des taupes"** (2 jours)  
Les 15 et 16 mars en Dômes Htes Combrailles

**Je pilote mon exploitation laitière par une réflexion sur son organisation** (2 jours)  
Les 18 mars et 1<sup>er</sup> avril à Verneugheol

**J'apprends à réaliser mon plan de fumure en zone vulnérable** (1 jour)  
Le 22 mars à Pionsat

Inscription auprès de votre territoire

## INSTALLATION

**Je deviens maraîcher** (3 jours)  
Les 16, 17 et 25 mars 2022 à Combronde

**J'analyse la production de lait** (1,5 jour)  
A Aubière + sur une exploitation les 25 avril et 27 avril (matin).

Inscription au 04 73 44 45 49



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) pour personnaliser votre accueil.

